

218C0350
FR0000125684-OP040-A04-E01

6 février 2018

Résultat définitif de l'offre publique d'achat à titre principal et de l'offre publique d'échange à titre subsidiaire visant les actions de la société.

ZODIAC AEROSPACE

(Euronext Paris)

1. Euronext Paris a fait connaître à l'Autorité des marchés financiers qu'à la date du 2 février 2018, date ultime fixée pour le dépôt par les intermédiaires financiers des ordres présentés à l'offre publique initiée par la société Safran visant les actions ZODIAC AEROSPACE, elle a reçu en dépôt 233 664 224 actions ZODIAC AEROSPACE réparties comme suit :
 - 91 414 451 actions ZODIAC AEROSPACE ont été présentées à l'**offre publique d'achat principale** (25 € par action ZODIAC AEROSPACE) ;
 - 142 249 773 actions ZODIAC AEROSPACE ayant été présentées à l'**offre publique d'échange à titre subsidiaire** (remise pour 1 action ZODIAC AEROSPACE présentée de 0,300 action de préférence Safran¹), soit un nombre supérieur au plafond de 88 847 828 actions prévu pour cette offre.

À la clôture de l'offre Safran détient 233 664 224 actions ZODIAC AEROSPACE représentant autant de droits de vote, soit 79,74% du capital et au moins 71,87% des droits de vote de cette société².

Par conséquent :

- la condition minimale requise en application de l'article 231-9 I du règlement général, à savoir la détention seul ou de concert à l'issue de l'offre d'un nombre d'actions représentant une fraction du capital ou des droits de vote de ZODIAC AEROSPACE supérieure à 50%, est satisfaite ;
- le seuil de renonciation stipulé par l'initiateur, en application de l'article 231-9 II du règlement général, selon lequel celui-ci se réserve le droit de ne pas donner suite à son offre s'il ne détient pas un nombre d'actions représentant une fraction du capital de la société supérieure à 66,67% des droits de vote exerçables en assemblée générale, est atteint, puisque les 233 664 224 droits de vote ZODIAC AEROSPACE attachés aux actions présentées à l'offre publique représentent au moins 74,77% des droits de vote exerçables de cette société³.

¹ Cf. communiqué diffusé par la société Safran le 17 janvier 2018.

² Sur la base d'un capital composé de 293 046 975 actions représentant au plus 325 122 966 droits de vote théoriques, compte tenu notamment de la destruction d'au moins 51 484 780 droits de vote double attachés à des actions ZODIAC AEROSPACE détenues au nominatif pur apportées dans le cadre de l'offre, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général (estimation ne prenant en compte qu'une partie de la perte des droits de vote double attachés aux actions apportées à l'offre).

³ Sur la base d'un capital composé de 293 046 975 actions représentant au plus 312 497 182 droits de vote exerçables (après prise en compte de 12 625 784 actions autodétenues), compte tenu notamment de la destruction d'au moins 51 484 780 droits de vote double attachés à des actions ZODIAC AEROSPACE détenues au nominatif pur apportées dans le cadre de l'offre (estimation ne prenant en compte qu'une partie de la perte des droits de vote double attachés aux actions apportées à l'offre).

L'offre a donc une suite positive, et :

- le nombre d'actions retenues dans l'offre publique d'échange subsidiaire est de 88 847 828 actions, soit un taux de réduction d'environ 37,54% ; et
 - 53 401 945 actions ZODIAC AEROSPACE sont reportées sur l'offre publique d'achat principale.
2. Euronext Paris publiera le calendrier de règlement-livraison de l'offre.

Une publication ultérieure précisera les dates et la durée de la réouverture de l'offre conformément à l'article 232-4 du règlement général.
